



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan national d'action pour le
Vison d'Europe

COPIIL du PNA Vison d'Europe

12 décembre 2023



DREAL : Aurore PERRAULT

OFB : Christelle BELLANGER, Maylis FAYET, Yoann BRESSAN,
Maëlle TEYSSEIRE

GRIFS : Thomas RUYS



Le 3^e PNA Vison d'Europe



PNA3 (2021-2031) = 5 grands axes

1. Amélioration des connaissances sur le Vison d'Europe
2. Elevage conservatoire du Vison d'Europe et stratégie de translocation dans le milieu naturel
3. Limitation des impacts du Vison d'Amérique et d'autres espèces allochtones sur le Vison d'Europe
4. Contribuer au bon état des habitats du Vison d'Europe et lutter contre les autres menaces en nature
5. Communication et formations sur le Vison d'Europe et les actions du 3^e PNA

Axes divisés en 13 actions et 31 sous-actions.

Pour chaque sous-action : calendrier de mise en œuvre et niveau de priorité.



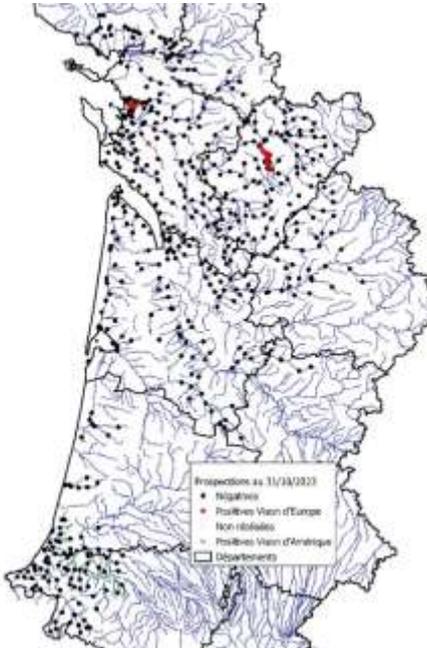
Actions axe 1

Bilan 2023

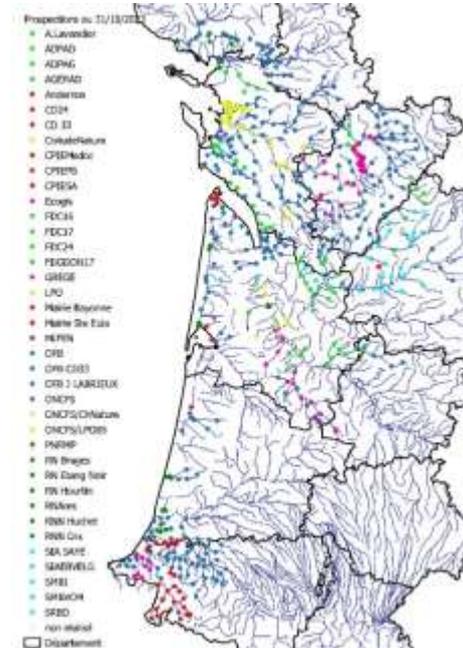
Action 1.1 : Suivre l'évolution de l'aire de répartition du Vison d'Europe

Terminer la mise en œuvre de la 1^{re} phase du protocole de prospections

99 % des prospections réalisées au 31/03/2023 sur les 601 prévues en 2017 (95% en 2022)



10 cages-pièges
10 nuits-pièges



Actions axe 1

Bilan 2023

Action 1.1 : Suivre l'évolution de l'aire de répartition du Vison d'Europe



Mettre en place la 2^e phase du protocole de prospection :

- Opérations programmées sur des secteurs prospectés par cages-pièges avec résultats négatifs mais suspicion de VE
- Protocole basé sur des méthodes indirectes de détection :
 - tunnels à empreintes et poils
 - tubes à poils appâtés
 - pièges-photos

Financement AAP Natura 2000 :

2021 : Blayais, marais des coteaux de Gironde, Nive, Nivelle, Barthes de l'Adour

2022 : marais de Brouage, marais de Saint-Augustin (à titre expérimental car uniquement des pièges photos)

2023 : marais Poitevin, vallées de la Tude, de la Dronne et de la Nizonne

Actions axe 1

Bilan 2023

Action 1.4 : Organiser la collecte et l'utilisation des données avec leurs producteurs

Gestion et alimentation de la base de données de présence « Vison d'Europe, Vison d'Amérique, Putois d'Europe »

- Intégration de toutes les données reçues (piégeurs, réserves, collisions....) : (9400 données au 11/12/2023) (6 975 données au 24/11/2022)
- Transmission de données particulières



Actions axe 1

Perspectives 2024

1.1.2 Tester et comparer des méthodes alternatives aux campagnes de prospections par captures

- Comparaison simultanée de 3 méthodes (cages-pièges, pièges à poils, pièges-photos) sur un même territoire.
- Expérimentation programmée sur l'aval du bassin de l'Adour et l'amont du bassin de la Charente.

1.2.2 Affiner les connaissances sur l'utilisation des habitats et l'utilisation de l'espace

Thèse de Rémi Bodinier (GREGE – LBBE Univ. Lyon 1) : Écologie spatiale et régime alimentaire d'une espèce en danger critique d'extinction : apports pour la conservation du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) en France



Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.1 : Pérenniser/renforcer l'élevage conservatoire de Vison d'Europe en France

2 centres d'élevage en France :

- **Zoodyssée (79) :**

5^e année consécutive avec reproduction
(8 petits en 2023 – 40 depuis 2019)

Echanges rétablis entre parcs

- **Réserve Zoologique de Calviac (24)**

Pas de reproduction jusqu'à ce jour
6 individus

Réaménagement des enclos



© Zoodyssée (CD79)



© Zoodyssée (CD79)

3 autres parcs zoologiques présentent des visons d'Europe pour sensibilisation :

- **Parc de la Bourbansais (35)**
- **Parc de l'Isle (02)**
- **Biotopia (59)**



© Parc de l'Isle



© Parc Bourbansais

Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre



Travail de synthèse bibliographique sur la translocation :

- Retour d'expérience sur le Vison d'Europe et autres mammifères, en France et à l'international
- Rédaction de la stratégie française

Validation par le CS en décembre 2022 et par le CNPN en mars 2023



Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

Choix du site de translocation

- Absence de Vison d'Amérique
- Habitats adaptés
- Ressources alimentaires suffisantes
- Haut degré d'acceptation sociale



Ile d'Hiiumaa,
Estonie

© Tritt Maran

Actions mises en œuvre avant translocation

- Surveillance/lutte du Vison d'Amérique
- Restauration et/ou amélioration des habitats
- Evaluation de l'acceptation sociale
→ sensibilisation / communication locale

Non recommandée

- Régulation des prédateurs



Gîte
artificiel,
Allemagne

© Eva Lüers

Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

Enclos d'acclimatation = « soft release »

- Dans le site / à l'élevage
- Composition naturelle
- Nourrissage avec des proies vivantes
- Suivis comportementaux

Non recommandé

- Entraînement contre les prédateurs



Enclos d'acclimatation sur site,
Estonie

Choix des individus et méthode de lâcher

- Nombre et sex-ratio selon disponibilités en élevages
- Individus aptes à la reproduction (jeunes, comportement adapté)
- Comportement sauvage : prédateur, crainte de l'Homme, territorial
- Fin d'été, début d'automne
- Examen vétérinaire (systématique ou non) et prélèvements génétiques
- Transport : température régulée, boîtes individuelles sans vis-à-vis, eau à volonté

Cages de transport,
Estonie



Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

Opérations post-lâchés

- Nourrissage : sur site, proies mortes, durant les 1^{er} jours
- Suivis individuels : indirect (empreintes, poils), télémétrie (collier, transmetteur intra-abdominal), cages-pièges, pièges-photographiques
- Maintenir des actions de communication / sensibilisation



Radio-collier,
Espagne

© Madis Põdra

Résultats des translocations

- Fort taux de mortalité (prédation et collision) durant les 6 premières semaines
- Longue distance parcourue avant d'établir leur domaine vital
- Reproduction en nature observée partout

Preuve de reproduction en
nature, Steinhuder Meer
(Allemagne, 2015)



© OSSM

Actions axe 2

Bilan 2023

Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

Gestion de projet

- Petites équipes avec un renfort saisonnier, temporaire
- Budget et sources de financement variables, plus de garanties avec des programmes LIFE
- Projets à long terme (> 10 ans) avec un objectif clairement défini
- Communication : animations / formations, diffusion des résultats obtenus (en local et international)...



© Kristel Nemvalts

Gestion de conflit

-  Prédation en exploitation avicole
-  Peur de restrictions supplémentaires en zones de lâcher
-   Recapture des individus problématiques ou partis trop loin

Actions axe 2

Bilan 2023



Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

→ **Projet sur le long terme (>10 ans) dans le périmètre d'action du 3^e PNA : législation et sensibilisation déjà existantes, retour « sur investissement »**



• **1^{ère} étape = réintroduction :**

- Loin des menaces
- Aucun impact sur la population existante
- Evaluation de l'efficacité de la mise en œuvre du projet

- Nécessite de très nombreux lâchés pour atteindre une population viable

• **2^{ème} étape = renforcement :**

- Apport immédiat d'une diversité génétique
- Evaluation de l'impact du projet sur la population existante

- Impacts négatifs potentiels sur la population existante (déstabilisation, compétition)
- Connaissance partielle de la population actuelle

→ **« Garder le cap mais rester adaptable »**

Actions axe 2

Perspectives 2024



Action 2.1 : Pérenniser/renforcer l'élevage conservatoire en France

- Dossier Fonds vert déposé par Zoodyssée : aménagements complémentaires de la seconde aile de l'élevage conservatoire
- Projet avec l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort : test de procréation assistée sur des furets



Action 2.2 : Définir une stratégie de translocation dans le milieu naturel et la mettre en œuvre

- Mise à jour de la carte de noyaux actifs de Vison d'Europe et de la carte de répartition du Vison d'Amérique : validée par le CS en juin 2023, en attente de validation CNPN (2024)
- Stratégie de sélection des sites potentiels de translocation :
 - Conseil Scientifique : 12 juin, 10 et 24 novembre et 21 décembre 2023
 - CNPN : 20 mars 2023 puis début 2024
- Lancement prochain d'un travail avec Zoodyssée et le parc zoologique de Calviac sur des enclos d'acclimatation pour les futures translocations

Actions axe 3

Bilan 2023

Action 3.2 : Lutter contre le Vison d'Amérique en nature

Poursuite de la stratégie de lutte par le contrôle mensuel des radeaux à empreintes par les partenaires (*résultats en cours de consolidation*)

→ **540 radeaux (PNA) + 196 radeaux (LIFE Vison)**

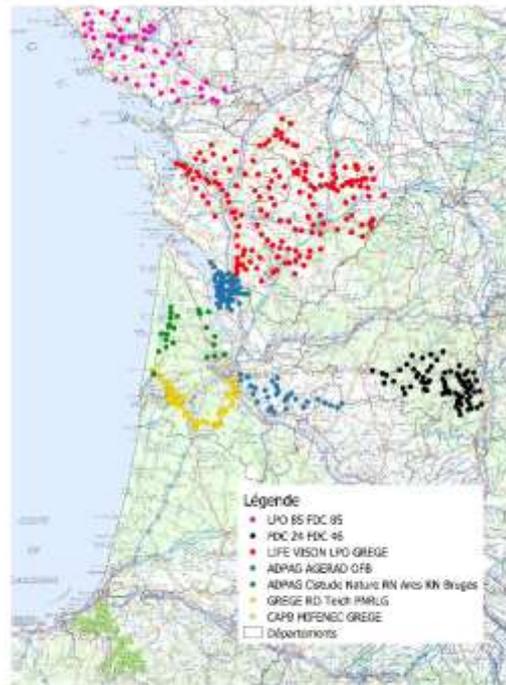
→ sur les radeaux PNA :

- **515 contrôles radeaux/mois*** en moyenne

- **59 radeaux différents avec au moins 1 empreinte suspecte** : 19 pour sud 33 et 40 pour le 64

- **14 captures de VA sur radeaux** : 694 nuits-pièges pour le sud 33 pour 6 VA ; 1 210 nuits-pièges pour le 64 pour 8 VA

*Dossier Fonds vert porté par l'OFB pour la lutte contre le Vison d'Amérique, accepté en juillet 2023 (montant : près de 100 000 €) = suspension des suivis radeaux une partie de l'année le temps de l'instruction (en moyenne 6 mois de suivi)



Source PNA Vison

Actions axe 3

Bilan 2023

Action 3.2 : Lutter contre le Vison d'Amérique en nature

Collaboration OFB/GREGE afin d'autopsier les cadavres de visons et putois pour :

- Évaluer l'état sanitaire et le statut reproducteur des populations
- Dépister d'éventuels toxiques ou pathogènes constituant des menaces potentielles pour le Vison d'Europe

→ **Nb de cadavres autopsiés (ou à réaliser) en 2023 : 35**



Actions axe 3

Perspectives 2024

Action 3.2 : Lutter contre le Vison d'Amérique en nature

Fonds vert : Projet de nouveau dossier à déposer en 2024 englobant l'ensemble des secteurs de lutte sur la Région Nouvelle-Aquitaine et le département de la Vendée.

Ce dossier prendrait le relais des dispositifs non reconduits en 2024 :

- Bassin de la Charente (LIFE Vison, fin le 30/11/2023)
- Nive et Nivelles (contrat Natura 2000, fin en juin et septembre 2024)
- Blayais (contrat Natura 2000, fin en septembre 2024)

Adaptation en continu des protocoles de surveillance et de lutte grâce aux radeaux à empreintes : disposition, nombre de nuits de piégeage, périodes de crues, etc.



© Thomas Ruys

Actions axe 4

Bilan 2023

4.1 : Lutter contre la disparition des habitats favorables au Vison d'Europe

- Contribution aux avis des services instructeurs de projets d'aménagements (Flying Whales, SNCF réfection voies Niort-Saintes, GPSO...)
- Participation aux Copil, COSUI, suivi des plans de gestion des mesures compensatoires (Aliénor, Atlandes, ASF, CD40...)

4.2 : Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe

- Bilan du Plan de relance sur les départements 16 (30 ouvrages), 33 (10 ouvrages) et 64 (3 ouvrages)
- Zoom sur le SIPAF



Actions axe 4

Bilan 2023



4.2 : Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe – programme CD16

- Aménagement de 30 ouvrages routiers sur la Charente entre Angoulême et La Chapelle



AMENAGEMENT DE PONTS POUR SECURISER LE DEPLACEMENT DE LA PETITE FAUNE SEMI- AQUATIQUE EN CHARENTE



I - Etat d'avancement des équipements pour la petite faune semi aquatique en Charente

- Premiers aménagements au droit de ponts en 2009 ;
 - **121 ponts équipés** à ce jour par le CD16, soit 190 équipements pour un linéaire de 2427 m (10% du patrimoine total de 1201 ponts)
 - Essentiellement vallées de la Charente, du Né, de l'Antenne et de la Tude et en très grande majorité en zones Natura 2000.
-

II - Approche technique systématique pour prendre en compte les espèces

- Elaboration de nos projets OA en tenant compte des enjeux environnementaux regroupés dans notre base de données sous SIREO (une cinquantaine de projets par an) ;
 - Rencontre avec l'animateur Natura 2000, le technicien rivière, la DDT, l'association Charente Nature, le GREGE :
 - * Discussion sur les enjeux (petite faune semi aquatique, chiroptères, fonctionnement hydraulique) ;
 - * Détermination des équipements et raccordements à mettre en œuvre ;
 - * Concordance avec les éventuels travaux du SIAH ;
 - * Compte rendu joint au DLE et Notice incidences N2000.
-

III – Démarche volontariste d'aménagements complémentaires dans le cadre de conventions

Accompagnements financements et montages 3 conventions depuis 2021 :
57 ouvrages équipés - Montant total : 340 000 € TTC

Dont :

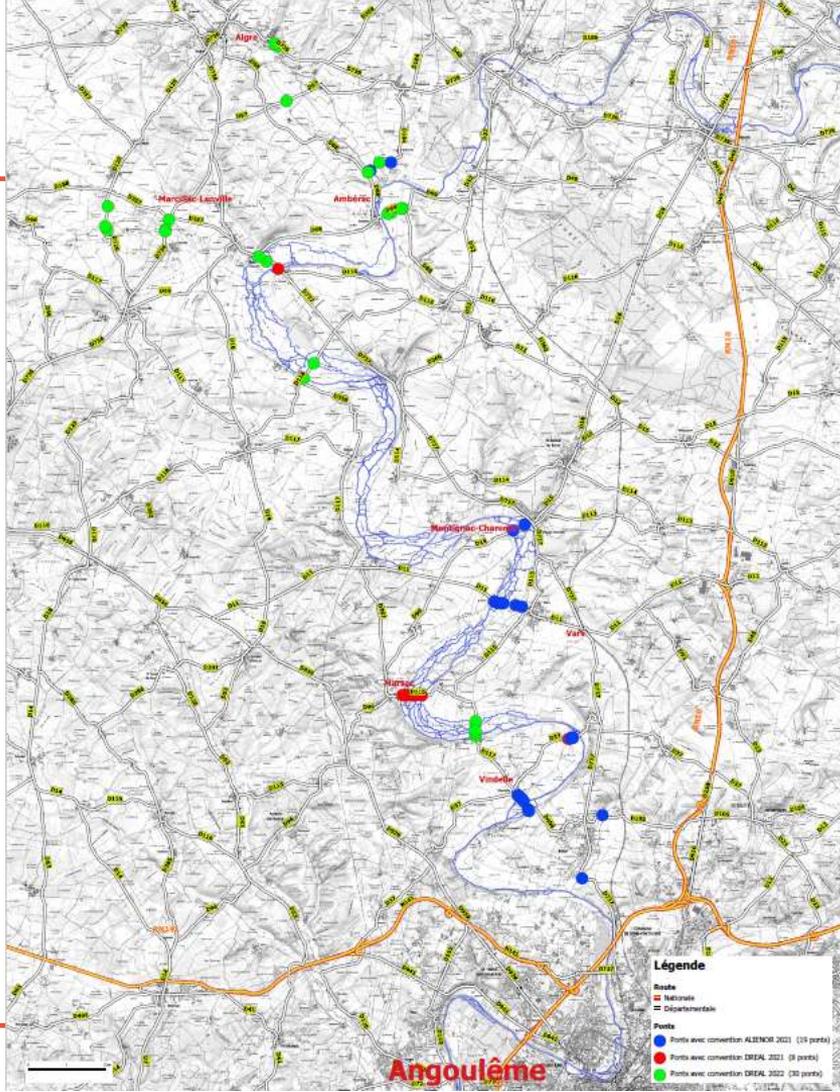
**2022/2023 : DREAL NA – Plan de relance : 30 ouvrages équipés
(148 750 €HT subventionné à 80%)**

Accompagnements techniques : GREGE dans le cadre des actions du LIFE VISON

Choix des ouvrages : Etablissement des priorités par le GREGE en coordination avec le PNA Vison après évaluation des risques collisions |

- * Charente au nord d'Angoulême
- * BV de la Tude

Choix des équipements : Visite commune avec le GREGE de tous les ouvrages du BV de la Charente



Légende

Route

-  Nationale
-  Départementale

Ponts

-  Ponts avec convention
-  Ponts avec convention
-  Ponts avec convention DREAL 2022 (30 ponts)

IV – Modalités de réalisation des travaux

- **Réalisation de travaux via le marché à bons de commandes des « Petits travaux de restauration des OA »**
 - **Coût de réalisation** : 120 €HT / ml de tablette bois
210 à 350 € HT / ml avec raccordements, signalisation ...
-

V – Quelques exemples d'aménagements

Tablettes en châtaigner en encorbellement



RD117 - Pont de Guissalle OH4 (Vars - 2022)



RD406 - Pont du Paradis (Vindelle - 2021)

- ⇒ Console de rails en acier galvanisé tous les 1,5 m maximum
- ⇒ Fixation dans maçonnerie par scellement chimique et visserie inox $\varnothing 12$
- ⇒ Planches en bois d'essence locale et adaptée : chêne, acacias, châtaignier (largeur 30 à 40 cm / épaisseur 3 cm).





RD15 - Pont Rouge (Montignac/Charente - 2021)



RD147 - Pont du Port de Jappe (Salignac/Charente - 2014)

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



RD737 - Pont Roux OH1 (Marcillac Lanville - 2022)



Poutres en encorbellement



Banquettes béton



RD81 - Pont des Gardaiches (Gurat - 2013)



RD 5 Pont du Moulin Brousset (2009)

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



RD699 - Pont de Bonneuil (2013)



RD 10 Pont de Pillac

Pontons flottants



VI – Information / communication



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT

SYNTHÈSE DE FIN DE TRAVAUX

Aménagement de ponts pour sécuriser le déplacement de la petite faune semi-aquatique sur la Charente au nord d'Angoulême sur différentes routes départementales.

Communes de Balzac, Vars, Vindelle, Montignac-sur-Charente, Fouqueure, Ambérac, Marsac, La Chapelle, Genac-Bignac, Marcillao-Larville, Rouillac et Aigre



Opération cofinancée par :



Actions axe 4

Bilan 2023

4.2 : Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe – programme CD33

- Action volontaire du CD33 depuis 2013 sur sollicitations des animateurs N2000 et du PNA. 112 ouvrages équipés depuis 2015
- Plan de relance : programme de réhabilitation de 10 ouvrages dont 5 sur le bassin versant du Lysos
- Etude du risque de collision routière pour le vison d'Europe et la loutre d'Europe en 2012 par le CEN Aquitaine du site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Lysos ». Sur l'ensemble de la vallée du Lysos, ont été identifiés :
 - 4 ouvrages autoroutiers : **aménagement prioritaire**
 - 9 ouvrages départementaux (Gironde ou Lot-et-Garonne) : **aménagement nécessaire**, même si à risque faible de collision.
 - 28 ouvrages (voiries communales + 1 départemental) : **aménagement non nécessaire**



Actions axe 4

Bilan 2023



Le coût global de l'équipement des 5 ouvrages est de **20 578,70 € HT** (24 694,44 € TTC).
Financement : 80% Etat (Plan France Relance) + 20 % Conseil Départemental de la Gironde

Actions axe 4

Bilan 2023



4.2 : Lutter contre les destructions accidentelles de Vison d'Europe – programme CD64

- Aménagement de 3 ouvrages routiers sur Bassussary



Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Sur la RD932 – Bassussary – Pyrénées-Atlantiques



Pour la participation

Projet financé par

Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Contexte de l'aménagement

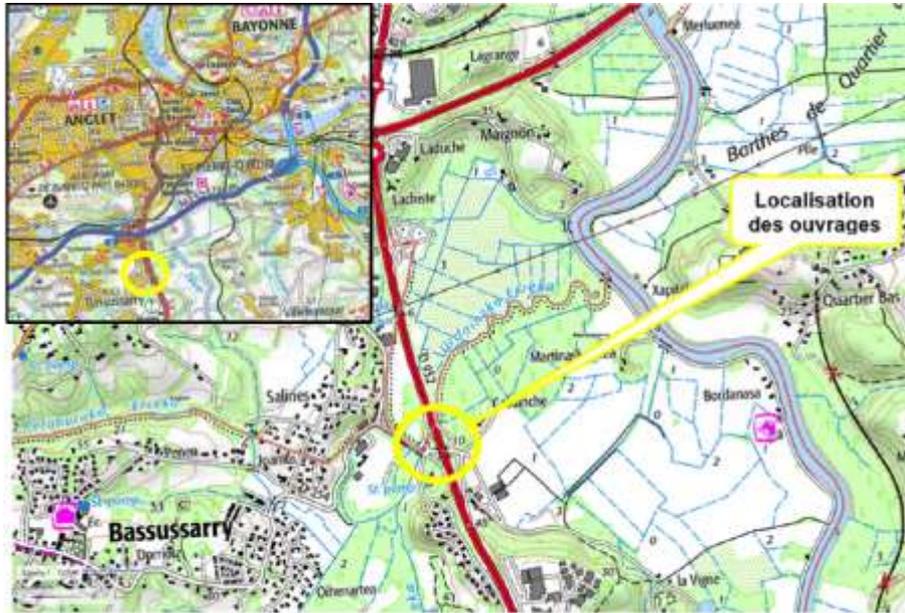
- Le **Plan Biodiversité et Infrastructures routières du CD64**,
- Le projet **ANIMO** du CD64 de prévention de collisions faune sauvage/véhicules,
- Une **section routière à fort risque de collisions**
(résultats du croisement des continuités écologiques et de la route départementale 932)
- Des **relevés de collisions réguliers** sur la section routière (dont un Vison d'Europe)



PLUS BELLES,
PLUS SÛRES
MONTAIGNES

Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Contexte de l'aménagement



Situation géographique des 3 ouvrages



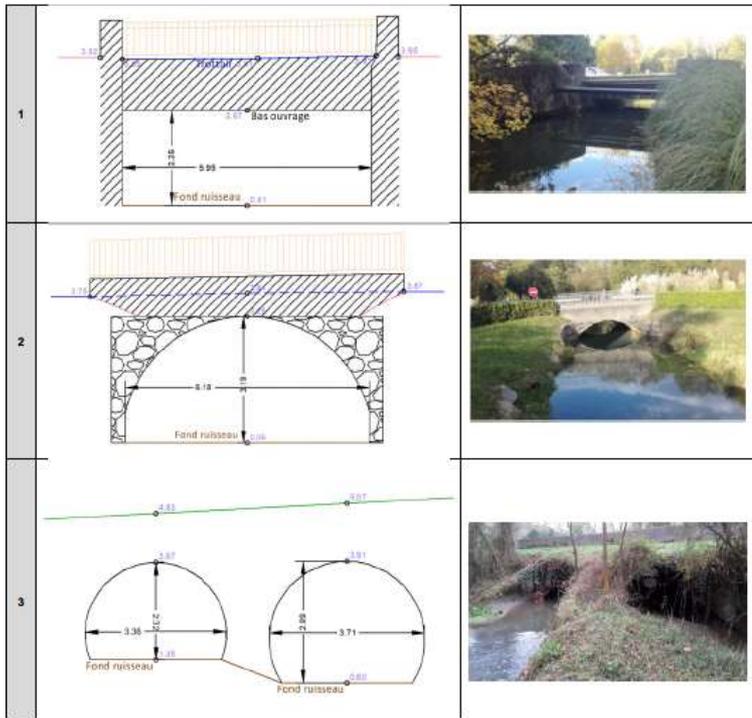
Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Les 3 ouvrages sur l'Urdains:

- Le 1^{er} : pont cadre – 16ml
- Le 2nd : buse métallique – 16ml
- Le 3^{ème} : buse métallique – 70ml



- Assistance technique du GREGE pour conception et suivi des travaux
- Financement du Plan de Relance



Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Encorbellement sur OH 1



Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Buse sèche sur OH 2



Kantauribai



ANIMO



Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Ponton flottant sur OH 3

sur 70 m de long



Aménagement de 3 ouvrages pour le Vison et Loutre d'Europe

Retours d'expériences:

Difficulté sur le suivi de chantier : entreprise peu concernée par la thématique,
Premier aménagement d'ouvrage faune pour le CD64 : assistance technique du GREGE
indispensable,
Suivi par pièges photographiques pour évaluer la fonctionnalité des aménagements

Perspectives:

Préparation d'une journée de sensibilisation pour les équipes routières du secteur et
transmission d'un guide d'entretien des ouvrages.



Source : Vinci-Autoroutes

Présentation du Système d'information Passages à Faune **SIPAF**

SOMMAIRE

I. Le contexte et l'historique

II. Les partenaires

III. Une base de données : pour quels ouvrages et quels usages ?

IV. La structure du SIPAF

V. Présentation de l'interface de saisie

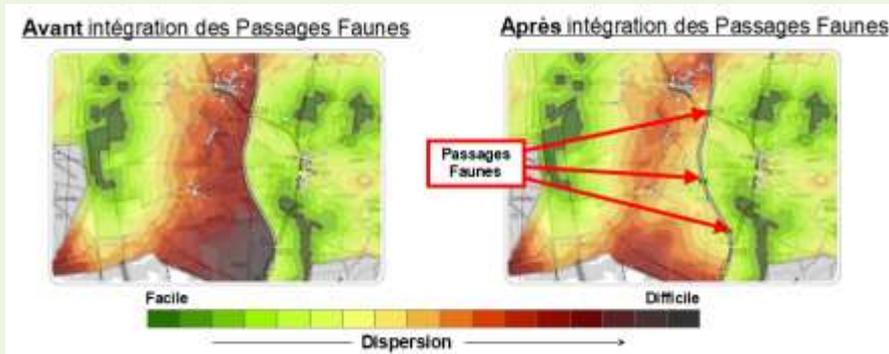
VI. Ressources utiles

I. CONTEXTE ET HISTORIQUE

I. Contexte et historique

Rappel du contexte : la politique trame verte et bleue

- Les infrastructures linéaires de transport contribuent à la fragmentation des habitats
- En réponse, la politique Trame verte et bleue permet de prendre en compte les continuités écologiques
- Les passages à faune (PAF) permettent de restaurer la transparence écologique des infrastructures linéaires de transport (ILT)

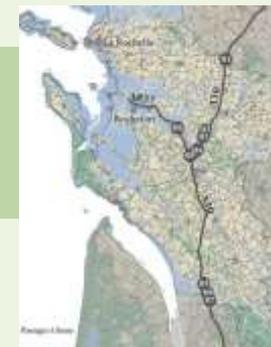


Source : Cerema SO

I. Contexte et historique

Rappel du contexte : pourquoi un système d'information sur les passages à faune ?

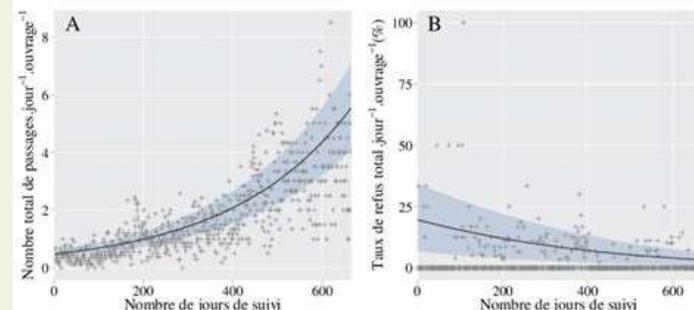
- Recenser et localiser les PAF positionnés sur les différents réseaux
- Connaître le patrimoine et permettre son entretien
- **Identifier les priorités d'intervention et planifier sur un territoire** la transparence des ILT en ayant connaissance des PAF existants
- Assurer un suivi des PAF et de leur usage par la faune
- Centraliser les données suivis => standard ?



Source :
LPO



Sources :
(à gauche): <https://wildlife.org>
(à droite): <https://www.faune-charente-maritime.org>



• Source : Vinci-

I. Contexte et historique

- 1er recensement (2005 – 2006)
 - => Travaux SETRA – CETEs sur :
 - > structure de la base de données (BDD) Passage Faune (PAF) et identification des paramètres
 - > 1er recensement sur RN et autoroutes
- Appel à données de **l'Allemagne** pour un projet Européen (2017)
 - => Réponse dans le cadre d'une cartographie TVB nationale à partir des SRCE (puis des SRADDET)
 - > Carte nationale des PAF recensés en 2017
- 2018 : démarrage du projet SIPAF



I. Contexte et historique

- 1er recensement (2005 – 2006)
 - => Travaux SETRA – CETEs sur :
 - structure de la base de données (BDD) Passage Faune (PAF) et identification des paramètres
 - 1er recensement sur RN et autoroutes
- Appel à données de **l'Allemagne** pour un projet Européen (2017)
 - => Réponse dans le cadre **d'une** cartographie TVB nationale à partir des SRCE (puis des SRADDET)
 - Carte nationale des PAF recensés en 2017
- 2018 : démarrage du projet SIPAF



II. LES PARTENAIRES

II. Les partenaires

Un comité technique réunit les mêmes acteurs

Le comité de pilotage :

- Pilotage stratégique et technique :
 - Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)
 - Direction des mobilités routières (DMR)
- Coordination technique :
 - Cerema
- Développement technique :
 - Parc national des Ecrins (expertise du projet GeoNature)
 - Parc national des Cévennes (développement informatique)



II. Les partenaires

Le comité des usagers :

- DIR, DREAL
- Conseils départementaux
- Conseils régionaux
- SNCF Réseau, (Lisea / VNF)
- **Sociétés concessionnaires d'autoroutes**
- Fédérations régionales de chasseurs
- Associations naturalistes
- Chercheurs
- **Bureaux d'études**

Rôle consultatif dans
l'évolution du projet

III. UNE BASE DE DONNÉES : POUR QUELS OUVRAGES ET QUELS USAGES ?

III. Une base de données : pour quels ouvrages et quels usages ?

Le SIPAF concerne toutes les ILT (dont canaux)

Passages faune spécifiques (Priorité 1)

- Passages petite faune + Passages grande faune
- Tous types (inférieurs, supérieurs, rampes (sauf piscicoles))



Sources : www.leberry.fr www.livrescolaire.fr

Passages faune mixtes (Priorité 1)

- Passages mixtes hydrauliques
- Passages mixtes routiers



Sources : Cerema et www.lapenseeecologique.com

III. Une base de données : pour quels ouvrages et quels usages ?

- Ouvrages non dédiés type Viaduc (Priorité 1)
- Ouvrages non dédiés autres que viaduc (Priorité 2)
 - = tout dispositif permettant le franchissement des infrastructures par la faune
 - > dès lors qu'il existe des suivis ou des observations ponctuelles documentées (données **d'observation** de la faune, rapports, photographies, films...)
 - > qui démontrent leur fonctionnalité (ex : réhabilitation de passages)
 - ➔ passages agricoles, forestiers, pédestres, y compris passages routiers présentant une fonctionnalité écologique réelle.

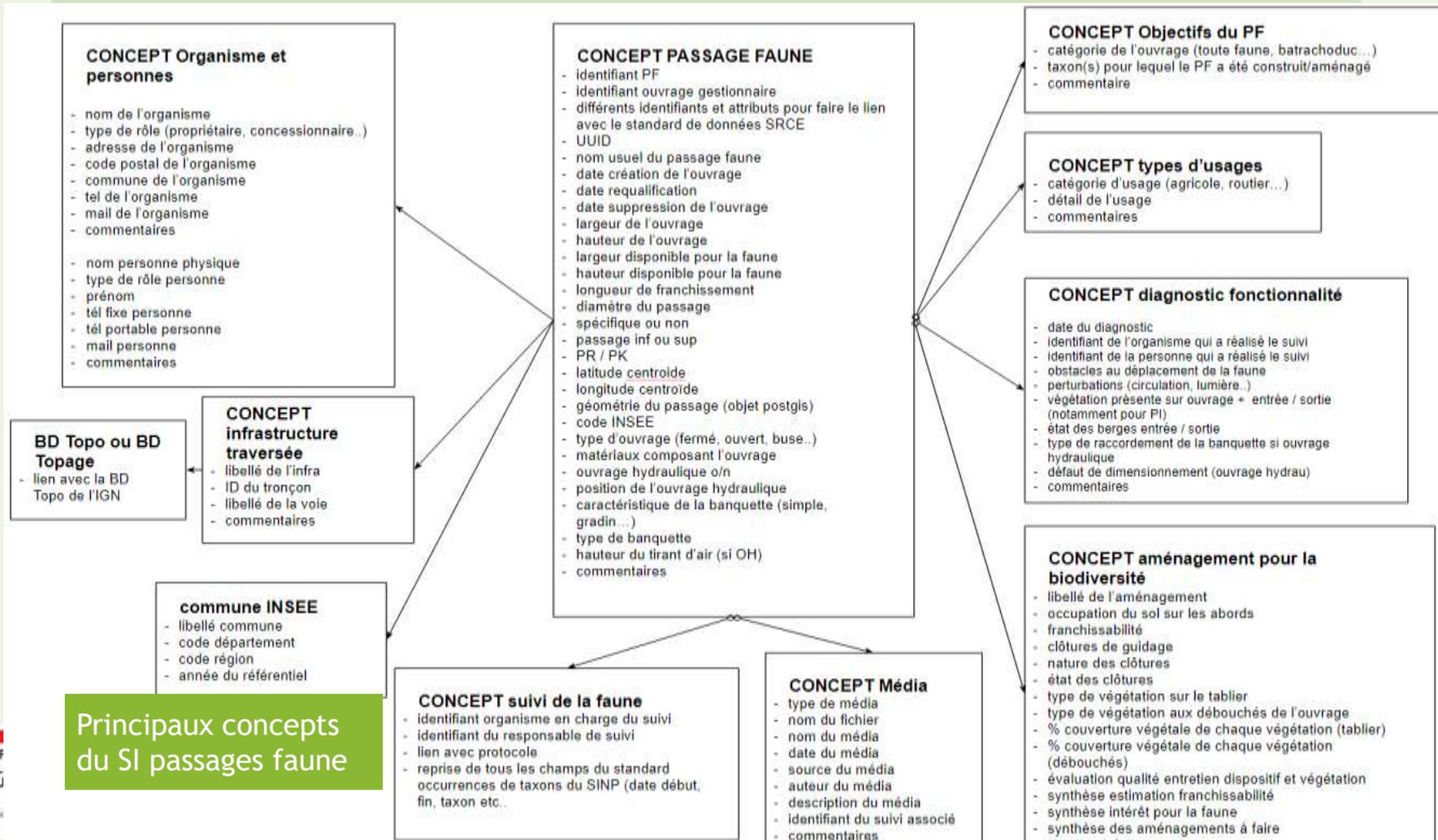
III. Une base de données : pour quels ouvrages et quels usages ?

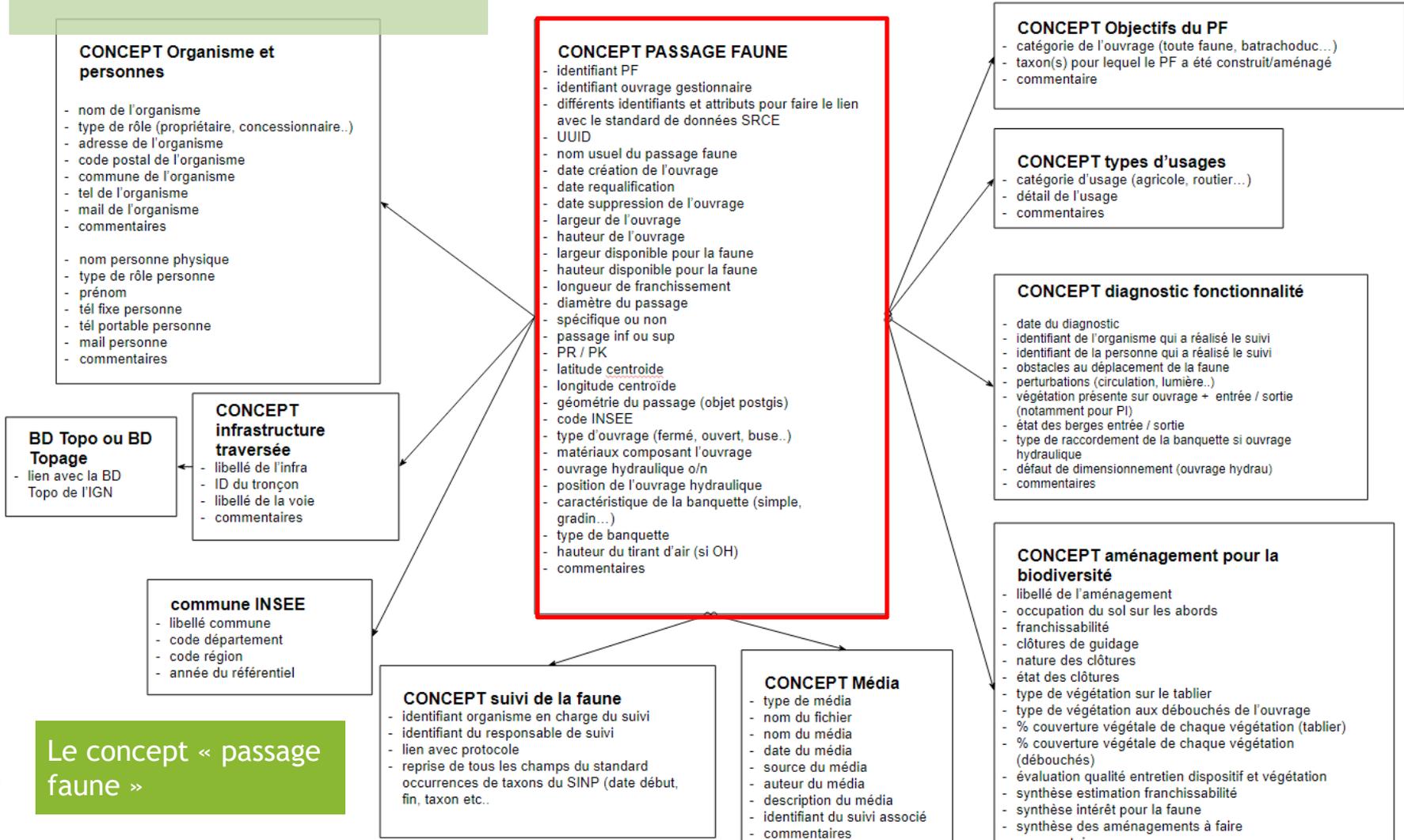
Le SIPAF permet aux gestionnaires d'ILT... :

- de connaître leur patrimoine OA dédié à la biodiversité et de recenser leurs caractéristiques (date de construction, leur localisation, dimensions, matériaux...)
- de connaître la position et la typologie des PAF **d'autres** gestionnaires à proximité pour une meilleure coordination
- de disposer **d'un** outil de gestion clef en main :
 - Dates des interventions pour **l'entretien** (OA et ses abords) pour assurer leur fonctionnalité
 - Suivis faune capitalisés avec une fonctionnalité **d'échange** de données évitant la double saisie des données brutes de biodiversité (DEPOBIO notamment) pour des projets neufs ou de requalification.
 - Import / export possibles

IV. STRUCTURE DU SIPAF

IV. Structure du SIPAF





Le concept « passage faune »

IV. Structure du SIPAF

1. Concept passage faune

Concept central de la base donnant les **grandes caractéristiques fixes de l'ouvrage**

- Localisation
- Type (sup, inf...)
- Dimensions de l'ouvrage
- Dimensions utilisables par la faune
- Gestionnaire
- Projet neuf, requalification
- Ouvrage hydraulique ou non
- Existence de suivi (oui/non) et par qui ?
- RN, RD, autoroutes, voie ferrée.... (N°)
- ...

Import et export par fichier CSV inclus

2. Concepts fonctionnalité et objectifs du PF

- Type de raccordement de la banquette (OH), Perturbations / obstacles au passage...

3. Concept aménagements pour la biodiversité

- Clôtures de guidage, végétation sur le PAF...

4. Concept Média

- Contient les références et les liens vers des images de l'ouvrage et d'observations illustrant l'ouvrage et sa fonctionnalité

IV. Structure du SIPAF

Mise en service fin 2023

5. Concept suivi / observation

- Module Occtax pour saisir des données **d'observations** sur la faune dans, sur et à proximité immédiate des passages faune
- Possibilité **d'import** et **d'export** de données **d'observations**
- Versement des données **d'observation** au SINP

V. PRESENTATION DE L'INTERFACE DE SAISIE

V. Interface de saisie (démonstration en direct si possible)

DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Infos Localisation

UID

Nom Passage Faune

Spécificité du passage faune

Matériaux (7)

Passage inférieur / supérieur

Manche

Golfe de Gascogne

LA HAGUE, AMSTERDAM, BRUXELLES, PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, BARCELONA

Passages faune

Le SIPAF est fondé sur une adaptation des briques logicielles de GeoNature

Interface de saisie, centralisation, gestion, consultation, filtre, export, diffusion

| | | | | |
|----|------------------------------|------------|-------------------|--------------------------|
| CF | a3a388b0-1078-4317-89f-6... | Pour... | | |
| CF | 426988-43ab-430-b195-4... | Pour... | | Saint-Erre |
| CF | 922ab2-0900-4c6d-b6d0-2... | Pi1079 | | Saint-Jean-de-Vidas |
| CF | 76a11a23-1aa3-4022-b3ab-1... | Vernis | | Saint-Barthélemy-de-Vals |
| CF | 082c9d3d-7992-4130-b428-... | Douz... | | Douz... |
| CF | 788a6bf-838-450e-89a0-5... | Non | | Dieuil-sur-le-Mignon |
| CF | 0e8849f-1682-4511-ab0f-4... | Savage... | | Grandjean |
| CF | b7d377ba-b60e-466d-0cb1-... | Biamen... | | Grandjean |
| CF | 8130179d-b342-4407-9671-... | Charente | A10 TR 002945442 | Fort-d'Emvas |
| CF | 0c8a0220-4af6-4b78-842c-... | Manquar... | A10 TR 0033038734 | Boussodon |
| CF | b0617709-0e33-4a5e-98e0-... | Pest Bone | A10 TR 0038838976 | Nivarnbeau |
| CF | 8979160-076-4e94-8966-31... | Porteau | A10 TR 002825640 | Bacration |

V. Interface de saisie

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Passages faune

SIPAF

olivier.pichard

Détails du passage à faune 127

Propriétés Médias (0) Diagnostics (0) Observations (0)

Informations

| | | | |
|---------------------------|-------------------|--------------------------------------|------------|
| Code ouvrage gestionnaire | Nom Passage Faune | UID | |
| ... | BUSE DE NOYELLES | 6dfc8661-741a-4b40-900e-29b492860f9a | |
| Date de réalisation | Requalification | Date de requalification | Numérateur |
| ... | - | ... | - |

Acteurs (0)

Référentiel

| | |
|--------------------------|-------------------|
| Infrastructure traversée | A21 TR 0046376484 |
| Largeur de la voie (m) | ... |
| Commune(s) | Noyelles-Godault |
| Département(s) | Pas-de-Calais |
| Région(s) | Hauts-de-France |

Localisation

| | |
|---------------------------|--------------|
| Longitude | Latitude |
| 3.010103 | 50.424832 |
| Point kilométrique | Point repère |
| - | 24 |
| Point repère abscisse (m) | |
| 0 | |

Éditez

Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

Plan National d'Adaptation à la Vision d'Europe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Cerema
LE P.A. & TERRITOIRES DE L'AMÉNAGEMENT

V. Interface de saisie

Le SIPAF gère les points les polygones et les polygones

Passages faune SIPAF olivier.pichard

Modification du passage à faune 290

Propriétés Médias (0)

Informations

UID: 707e2a3d-08b1-4088-9d70-21e Code ouvrage gestionnaire: 62-T3074-T1 Nom Passage Faune: 62-T3074-T1

Date de réalisation: jj/mm/aaaa Requalification: Date de requalification: jj/mm/aaaa

Acteurs (0)

Localisation

Point kilométrique: 39 Point repère: 0

Caractéristiques

Positionnement (2): Passage supérieur Ouvrage Hydraulique

Spécificité du passage faune (3) Matériaux (7)

VI. RESSOURCES UTILES

VI. Ressources utiles

Permissions des utilisateurs(rices)

Groupe public (accès libre sans création de compte SVP) :

- PAF : Peut **tout lire et exporter** y compris données observations faune (**seules les données sensibles (définies en région) restent floutées**)
- Pas d'accès aux autres modules

Gestionnaires (groupe par défaut lorsque l'on crée un utilisateur : Gestionnaires d'ILT et Financeurs de PAF (PNRs, Agences de l'Eau, autres (??)) UNIQUEMENT SUR LEUR RESEAU

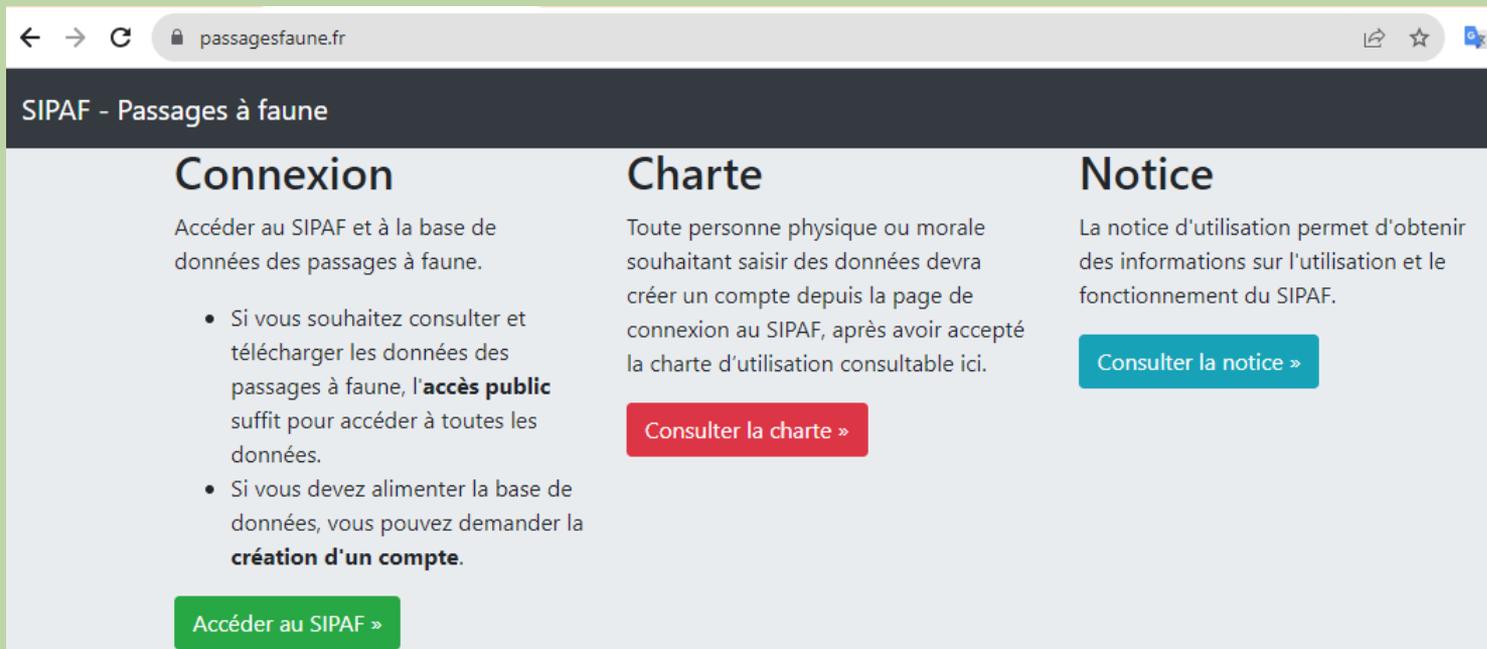
- PAF : Peut tout créer, lire et exporter, mais modifier et supprimer que les PAF de son réseau
- Métadonnées : Peut créer, lire, exporter, modifier, supprimer les JDD et CA de son réseau uniquement
- Occtax : Peut voir, créer, exporter, modifier ou supprimer que les relevés de son réseau uniquement
- Import : Peut voir, créer, modifier et supprimer que les imports de son réseau
- Synthèse : Peut tout lire et exporter les observations de Faune (sauf les données sensibles)

Autorités publiques et Organisations espèces patrimoniales (PNA...)

- PAF : Peut tout lire dans PAF et tout exporter (données sensibles NON floutées y compris)
- Pas d'accès aux autres modules (saisie, import, métadonnées...)

VI. Ressources utiles

Charte et Notice depuis la page d'accueil : passagesfaune.fr



The screenshot shows a web browser window with the URL passagesfaune.fr. The page title is "SIPAF - Passages à faune". It features three main sections: "Connexion", "Charte", and "Notice".

Connexion
Accéder au SIPAF et à la base de données des passages à faune.

- Si vous souhaitez consulter et télécharger les données des passages à faune, l'**accès public** suffit pour accéder à toutes les données.
- Si vous devez alimenter la base de données, vous pouvez demander la **création d'un compte**.

[Accéder au SIPAF »](#)

Charte
Toute personne physique ou morale souhaitant saisir des données devra créer un compte depuis la page de connexion au SIPAF, après avoir accepté la charte d'utilisation consultable ici.

[Consulter la charte »](#)

Notice
La notice d'utilisation permet d'obtenir des informations sur l'utilisation et le fonctionnement du SIPAF.

[Consulter la notice »](#)

VI. Ressources utiles

Standard d'Observations et de suivis de taxons du SINP :

- <https://inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/standard-echange>

Standard des données du SIPAF : (très prochainement en ligne)

- Sur demande à olivier.pichard@cerema.fr ou eric.guinard@cerema.fr

...Et dès 2024 en fonction des besoins et retours utilisateurs (tuto, formation...)

Questions ouvertes au PNA Vison

- Le PNA Vison et ses acteurs souhaiteraient-ils contribuer au projet SIPAF ?
 - * en enquêtant sur les passages existants dédiés aux visons et autres mammifères semi-aquatiques
 - * en testant voire saisissant des données sur l'outil SIPAF pour un retour utilisateur
 - * en communiquant et proposant aux gestionnaires de projet de PAF Vison leur enregistrement dans le SIPAF
 - * toute autre idée, suggestion ou demande ?

Lien web :

<https://passagesfaune.fr/>

Merci pour votre attention.
... Des questions ?

Eric Guinard

Cerema Sud-Ouest

eric.guinard@cerema.fr

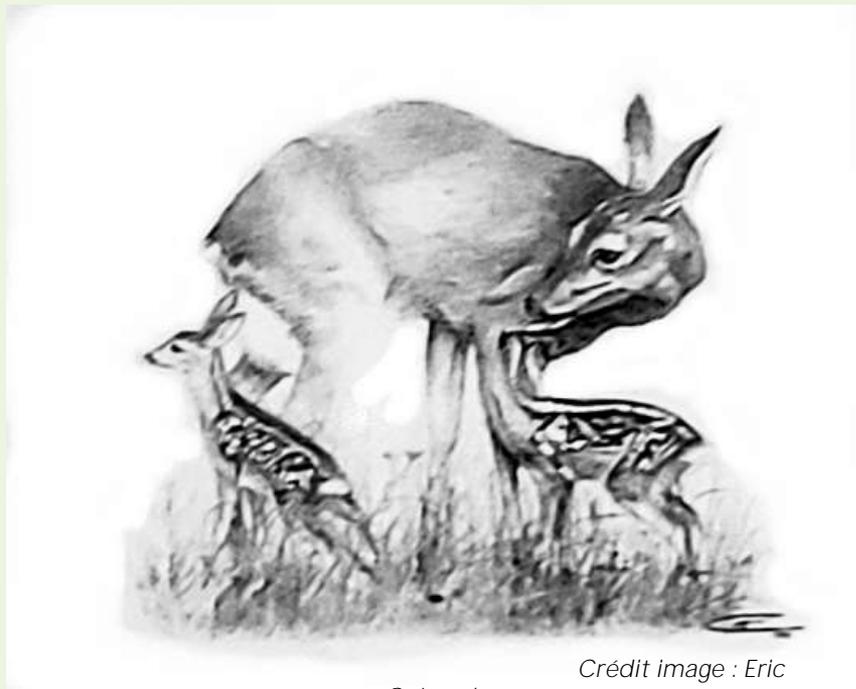
Tel. +33 6 98 02 85 04

Annabelle Cluzeau

Direction des mobilités routières (DMR) / DGITM / MTE

annabelle.cluzeau@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 01 40 81 17 73



Guinard

Crédit image : Eric

Actions axe 4

Perspectives 2024

Projet de désignation d'un nouveau site Natura 2000 pour le Vison d'Europe

- Projet inscrit au Plan d'Action Territorial 2022-2024
- Projet de site se superposant à l'actuelle ZPS « Vallée de la Charente en amont d'Angoulême »
- Installation du GT technique de suivi le 20 novembre 2023 pour une transmission à l'Europe fin 2025



Guide de recommandations pour la conservation du Vison d'Europe

- Guide co-rédigé LIFE Vison / PNA
- Finalisation fin 2023 et diffusion 2024



Poursuite des aménagements d'ouvrages en Charente

- Acceptation d'un dossier Fonds vert pour l'aménagement de 14 ouvrages sur la Charente et la Tude

Actions axe 5

Bilan 2023

5.1.1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication

- Lettre biannuelle [n°3 et 4](#) « Vison Infos » du PNA
- Participation à la [newsletter européenne](#)
- 6 réunions-bilans départementales du réseau Vison d'Europe
- Participation à des ateliers pour enjeux sur secteur du SIETAVI (24)
- Conférence VE au festival les Hivernales (65)
- Conférence VE à l'école vétérinaire de Nantes
- Interviews de journalistes, étudiants...
- ...



© A. Perrault



Actions axe 5

Bilan 2023

5.1.2 : Organiser des formations pour faire connaître le VE et ses enjeux de conservation

- Diaporamas prise en compte du VE pour module formation piégeurs agréés
- Diaporamas prise en compte du VE pour module formation pêcheurs
- Intervention à RNN d'Arjuzanx pour prise en compte VE dans futur plan de gestion
- Mise à jour de 2 arrêtés départementaux référents vison (85 et 65)
- ...



Contacts & informations



- **DREAL NA – coordination générale**

Aurore PERRAULT : aurore.perrault@developpement-durable.gouv.fr

- **OFB – animation scientifique et technique**

Christelle BELLANGER : christelle.bellanger@ofb.gouv.fr

Maylis FAYET : maylis.fayet@ofb.gouv.fr

Yoann BRESSAN : yoann.bressan@ofb.gouv.fr



- **GRIFS – animation du réseau de partenaires**

Thomas RUYS : thomas.ruys@grifs.fr



- **Sites internet :**

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/le-vison-d-europe-a10771.html>

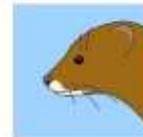
<https://professionnels.ofb.fr/fr/doc-fiches-especes/vison-deurope-mustela-lutreola>





**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan national d'action pour le
Vison d'Europe



© S Beillard - OFB

Merci de votre attention
